



## FICHE DE POSTE

# Technicien de rivière H/F

## CONTEXTE LOCAL

Le Syndicat Mixte de l'Argens, labellisé Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en 2014 afin d'organiser une gouvernance inter-territoriale solidaire et efficace à l'échelle du bassin versant de l'Argens, soit 2 700 km<sup>2</sup>. Il est constitué de 8 EPCI membres regroupant 74 communes.

Le syndicat mixte a deux principaux objets :

- La préservation et la protection contre les inondations à travers la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).
- La protection des milieux aquatiques, de la ressource en eau, à travers l'entretien, l'aménagement et la gestion de certains cours d'eau, l'émergence d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le contrat de rivière Nartuby et les PGRE Caramy Issole et Bresque.

Le Syndicat porte les plans pluriannuels d'entretien et de restauration de la ripisylve (PPRE) d'une durée de 5 ans et des plans de gestion des Espèces Exogènes Envahissantes sur une grande partie de son réseau hydrographique.

L'élaboration et la mise en œuvre des PPRE est organisée en trois grandes étapes :

- Sur l'Argens aval, le Blavet, la Florieye, la Nartuby, le Caramy et l'Issole, les travaux sont en cours.
- Des travaux démarreront à l'automne de l'année 2023 l'Argens moyen mais également sur les affluents principaux de la Bresque et de l'Aille.
- Sur les secteurs les plus amont (Argens amont, Eau Salée / Cauron, Ribeyrotte), les PPRE sont en cours d'études et aboutiront à des travaux en 2024.

L'équipe en charge du suivi des travaux, composée de 3 agents répartis territorialement, nécessite donc d'être renforcée par le recrutement d'un(e) technicien(ne) de rivière pour couvrir tout le territoire.

## MISSIONS

**Sous l'autorité de la Direction du syndicat, et en lien avec les ingénieurs du pôle travaux et ouvrages, le technicien rivière exerce les missions suivantes :**

- En appui aux ingénieurs chargés de projets, suivre les travaux d'aménagement de berges en génie écologique ou génie civil prévus dans le cadre du PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Esterel : suivi du chantier au quotidien / participation aux réunions de chantier / réalisation de métrés / relation avec les tiers in situ.
- Mettre en œuvre et suivre des programmes pluriannuels d'entretien et restauration (PPRE) de cours d'eau en tenant compte des objectifs hydrauliques, écologiques, économiques et d'usage du milieu, en particulier sur les linéaires amont de l'Argens à partir de 2024.

- Procéder au réajustement périodique de ces PPRE en organisant notamment les chantiers et leur suivi ainsi qu'une surveillance régulière, piloter la finalisation du montage des PPREs sur la zone géographique affectée.
- Mener des négociations avec les riverains et usagers, et conseiller les élus locaux sur la gestion à entreprendre et les techniques à utiliser.
- Effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation de travaux prévus aux PPRE et à la passation des marchés.
- Assister la collectivité dans la gestion du budget alloué à la gestion du milieu, effectuer les demandes de financements.

## PROFIL

### Formation et expérience :

- Formation de niveau III (BTS, BTSA, DUT) dans le domaine de l'eau et de la protection de l'environnement avec expérience professionnelle souhaitée.

### Compétences requises :

- Connaissances et expériences en ce qui concerne l'aménagement (génie végétal et / ou génie civil) et le fonctionnement des cours d'eau méditerranéens,
- Bonne connaissance de la faune et de la flore inféodée aux cours d'eau,
- Maîtriser les techniques d'animation et négociation,
- Organisation, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse,
- Capacité rédactionnelle,
- Maîtrise Excel, Word. La maîtrise d'un SIG est un plus.
- Disponibilité.

## CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- ✓ Lieu de travail : Le poste sera basé à Brignoles, zone d'activité de Nicopolis (antenne délocalisée du SMA).
- ✓ Recrutement par voie de mutation, détachement, liste d'aptitude, ou voie contractuelle.
- ✓ Rémunération statutaire augmentée du régime indemnitaire, les compétences et l'investissement personnel sont valorisés au travers du RIFSEEP. Prestations sociales (COS Méditerranée, Tickets restaurant).
- ✓ Permis B obligatoire

## CANDIDATURE

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **vendredi 10 mars 2023**.

Par mail à [contact@syndicatargens.fr](mailto:contact@syndicatargens.fr)

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**A l'attention de M. le Président du SMA  
2, avenue Lazare Carnot  
83300 Draguignan**